

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle exclusif par la société « Nexture S.p.A » de la société « Oferta Genuína, SA » et de ses filiales

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figurerait ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- La société acquéreuse : « Nexture S.p.A » ;
- La société cible: «Oferta Genuína, SA» et ses filiales.

Nature de l'opération :

- Contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Secteur de l'industrie agro-alimentaires.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 05 janvier 2026.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique consistant en l'acquisition du contrôle exclusif par la société « Nexture S.p.A » de la société « Oferta Genuína, SA » et de ses filiales, à travers l'acquisition de 100 % du capital social et des droits de votes y afférents.

« Nexture S.p.A. » est une société anonyme constituée en 2025, de droit italien, immatriculée sous le numéro 14209040964, dont le siège social est situé Via Alessandro Manzoni 38, Milan, Italie. Le groupe Nexture conçoit, fabrique et commercialise des solutions d'ingrédients semi-finis, notamment des mélanges pour pain et pâtisserie, des graisses et huiles, des garnitures aux fruits et aux crèmes, des toppings, des bases pour gelato et des ingrédients fonctionnels. Ses clients comprennent à la fois des fabricants industriels de produits alimentaires et des clients artisanaux (boulangeries, pâtisseries et établissements d'hôtellerie, restauration et cafés (HoReCa).

« Oferta Genuína, SA » est une société à responsabilité limitée dûment constituée en vertu des lois du Portugal en décembre 2019, et immatriculée au Registre du Commerce de Lisbonne sous le numéro 515775886, dont le siège social est Rua do Outeiro, n° 589, 4475-150 Maia, Portugal. La société est un producteur mondial d'ingrédients semi-finis, à savoir des ingrédients spécialisés naturels à base de fruits et de végétaux destinés à l'industrie agroalimentaire et des boissons.

Fait à Rabat, le 25 décembre 2025